



La ville de Grand-Quevilly n'a retenu aucun projet. À partir du 1^{er} janvier 2023, le [théâtre Charles-Dullin](#) devient une régie municipale et les deux prochaines saisons culturelles vont être fortement perturbées.

Insatisfaisant ! Aucun des deux projets parvenus à la ville de Grand-Quevilly dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public pour la gestion du théâtre Charles-Dullin n'a séduit. Le contrat passé il y a cinq ans avec l'association [Expansion artistique](#) arrivera en effet à son terme à la fin de cette année 2022. Après la procédure habituelle d'appel à candidature, les dossiers présentés comportaient, selon Nicolas Rouly « *une base insatisfaisante. Donc nous n'attribuons pas et reprenons le théâtre en régie municipale. Cela assurera une forme de continuité* ».

Pour ce nouveau contrat, le maire de Grand-Quevilly avait souhaité « *définir un nouveau projet culturel* » afin de « *faire davantage de place à la relation aux habitants de la commune. La programmation d'affiches connues rassemble un public important mais il n'est pas très local et pas suffisamment orienté sur des enjeux de créations locales ou régionales. Il y a certes eu une inflexion intéressante mais nous avons envie qu'elle aille plus loin* ». Autre volonté : « *une interaction plus forte entre les professionnels et les amateurs. Cela m'animait déjà lorsque j'étais adjoint en charge de la Culture* », ajoute Nicolas Rouly.

Quelle programmation ?

Cette décision arrive après le départ de Marie Valentin-Dubuisson de son poste de direction au théâtre Charles-Dullin et du centre Voltaire à Déville-lès-Rouen en septembre 2022 pour le [théâtre de Coutances](#). La vacance reste également un problème pour le maire de Grand-Quevilly. « *Nous ne pouvons pas signer un contrat sans savoir à qui nous allons confier les clés* ». Cette même décision a aussi été prise avant les travaux du théâtre Charles-Dullin. À la fin de cette saison 2022-2023 commence en effet un chantier de 7 millions d'euros qui doit durer deux ans. Celui-ci comprend un réaménagement de la salle et du hall, la création d'espaces de répétition. Si une programmation hors les murs avait été envisagée à la salle Marx-Dormoy, elle n'est plus d'actualité. « *C'est une vieille salle des années 1930. Dans le contexte énergétique que nous connaissons, il n'est pas raisonnable de programmer des spectacles dans cet endroit qui est une véritable passoire* ». Sans lieu, il est difficile d'écrire une saison culturelle.

Plusieurs questions restent en suspens. Si la saison 2022-2023 est assurée jusqu'en juin prochain, les deux prochaines seront bouleversées. Le public ne retrouvera pas les spectacles auxquels il était habitué. « *Il n'y aura pas de programmation au sens classique avec des affiches connues. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de saison culturelle. Elle prendra de nouvelles formes dans les rues, les cours d'immeuble... Comme le public n'est pas revenu dans les salles, nous allons aller le chercher là où il est. Il y aura aussi des résidences d'artistes dans les écoles* », indique Nicolas Rouly.

Quelle suite ?

Jusqu'à la rentrée 2025, il y aura à écrire « *une nouvelle histoire de l'ambition culturelle de la ville. Il faudra se demander comment le théâtre Charles-Dullin, le bateau amiral, s'intégrera dans une démarche globale. Est-ce que ce sera une régie ou une nouvelle délégation de service public ? Il faut y travailler dès maintenant. Cette équipe qui connaît les lieux et les métiers est un atout* », annonce le maire de Grand-Quevilly.

Et le centre culturel Voltaire ? « *La saison est engagée et y sera menée à son terme, assure Véronique Rosius, directrice par interim. Les négociations sont en cours mais l'avenir est incertain. Nous en saurons davantage en 2023. C'est encore trop tôt* ».

Dans l'équipe qui espérait une continuité, c'est l'inquiétude qui domine malgré les discussions régulières avec la municipalité. Les 12 salariés qui divisent leur temps entre le théâtre Charles-Dullin à Grand-Quevilly et le centre culturel Voltaire à Déville-lès-Rouen devraient intégrer l'équipe municipale le 1^{er} janvier 2023.